

**DELIBERATION N° 18/443 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
APPROUVANT L'AFFECTATION DE CREDITS AU BENEFICE DU CENTRE
DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA) UNIVERSITAIRE DE CORSE****SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2018**

L'an deux mille dix huit, le vingt neuf novembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 15 novembre 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Laura Maria POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Camille de ROCCA SERRA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Vannina ANGELINI-BURESI à Mme Laura Maria POLI
Mme Mattea CASALTA à Mme Jeanne STROMBONI
M. François-Xavier CECCOLI à Mme Valérie BOZZI
Mme Laura FURIOLI à M. Michel GIRASCHI
M. Francis GIUDICI à Mme Marie-Anne PIERI
M. Xavier LACOMBE à Mme Santa DUVAL
Mme Marie-Thérèse MARIOTTI à Mme Christelle COMBETTE
M. Antoine POLI à M. Jean-Charles ORSUCCI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment les articles L. 4422-1 et suivants,
- VU** la délibération n° 17/333 AC de l'Assemblée de Corse du 26 octobre 2017 adoptant le schéma de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SESRI),

- VU** la priorité n° 7 du SESRI « Promouvoir et valoriser l'apprentissage »,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 18/140 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2018,
- VU** la demande du CFA UNIV en date du 30 juin 2018,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- VU** l'avis n° 2018-79 du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, en date du 27 novembre 2018,
- APRES** avis de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,
- APRES** avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Après un vote à l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

DECIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

ORIGINE BP 2018	PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES N° 4113 AE	
MONTANT DISPONIBLE.....		2 933 000 €
CFA UNIV Actions complémentaires pour le développement de l'apprentissage		
.....		170 000 €
MONTANT AFFECTE.....		170 000 €
DISPONIBLE A NOUVEAU.....		2 763 000 €

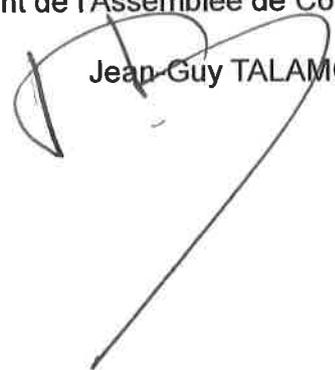
ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 29 novembre 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2018/O2/365**

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2018

REUNION DES 29 ET 30 NOVEMBRE 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**AFFECTATION DE CREDITS AU BENEFICE DU CENTRE
DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA) UNIVERSITAIRE
DE CORSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet de permettre à la Collectivité de Corse de poursuivre son action en faveur du développement et de la modernisation de l'apprentissage, conformément à la priorité n° 7 du Schéma de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SESRI) « Promouvoir et valoriser l'apprentissage », en apportant une aide financière au CFA UNIV, soit pour des dépenses de fonctionnement, soit pour des actions complémentaires.

Ces actions étaient financées par le Contrat d'Objectifs et de Moyens de développement de l'apprentissage parvenu à échéance en 2016.

Un nouveau contrat a été établi entre temps.

Il vous est donc proposé de financer pour l'année 2018 les actions suivantes :

- **Le Forum de l'emploi et de l'alternance :**

Son but est de promouvoir le dispositif de l'apprentissage, souvent méconnu ou souffrant d'une image négative, auprès des différents publics concernés (grand public, entreprises, étudiants, lycéens). Il est organisé par le CFA UNIV, en partenariat avec Pôle Emploi, mais tous les CFA de Corse sont présents et participent à ces journées de communication.

- **La mobilité des apprentis :**

La mobilité des étudiants-apprentis du CFA UNIV en Corse constitue une réalité dont la tendance se renforce chaque année. Au cours de l'année universitaire 2017/2018, 37 étudiants-apprentis ont signé un contrat dans une entreprise continentale ; ce sont en majorité des étudiants, non originaires de l'île, ayant choisi de suivre un diplôme en alternance à l'Université de Corse. Cela contribue à renforcer l'attractivité de l'Université de Corse, à développer l'aire géographique d'activités du CFA UNIV et sa crédibilité au-delà du tissu économique insulaire.

La prise en charge par le CFA UNIV de cette mobilité, par le biais des indemnités de transport allouées aux étudiants-alternants et d'aide au logement, s'est élevée à 89 505 € pour l'année universitaire 2017/2018. A cela s'ajoutent les missions de tutorat pédagogique spécifiques (déplacements des référents pédagogiques) prises en charge par le CFA UNIV en Corse.

- **Les relations centre de formations-réseaux d'accueil-entreprises :**

Dès sa création, en janvier 2009, le CFA UNIV a envisagé de structurer son potentiel

de ressources humaines internes autour du recrutement de 2 conseillers en formation opérant sur des zones géographiques complémentaires (Haute-Corse et Corse-du-Sud) dans l'optique de développer un réseau de partenaires professionnels (entreprises, associations, collectivités locales) acteurs de la formation des étudiants -alternants de l'Université de Corse.

A ce jour, ces développeurs de l'alternance ont contribué à renforcer le lien avec les quelques 1700 structures professionnelles d'accueil recensées en février 2018. Au-delà du développement quantitatif des relations partenariales, la sécurisation des parcours de formation, la construction d'un projet professionnel par l'alternance en lien avec le besoin de structuration des entreprises locales, la sensibilisation au rôle d'acteur de la structure d'accueil dans le processus de formation de l'étudiant-apprenti figurent au nombre des priorités stratégiques à fixer dans les objectifs fonctionnels à réaliser par les 2 conseillers en formation.

Il est proposé d'attribuer un financement au Centre de Formation Universitaire de Corse, pour ces trois actions, d'un montant de 170 000 euros :

- 30 000 euros - pour la mobilité nationale ou européenne,
- 70 000 euros - pour le Forum de l'apprentissage,
- 70 000 euros - pour des développeurs de l'apprentissage.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception

Objet	AFFECTATION DE CREDITS AU BENEFICE DU CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA) UNIVERSITAIRE DE CORSE
Identifiant acte	02A-200076958-20181129-025086-DE
Identifiant interne	025086
Date de réception par la préfecture	6 décembre 2018
Nombre d'annexes	0
Date de l'acte	29 novembre 2018
Code nature de l'acte	1
Classification	9.3

[Fermer](#)